



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

Nom du marché :	Sélection d'un Prestataire de Services pour la gestion des déchets identifiés par l'étude Hazardous Materials, Lot B
Nom du projet :	Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II)
Type d'avis :	Appel d'Offres
Information Générale Pays :	
Pays	Bénin
Ville/Localité :	Cotonou
Avis/Numéro de Contrat :	AO/PP9-COM-ESP-04
Date de publication :	20 Juillet 2020
Date limite :	20 Août 2020
Agence de financement :	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur/ Maître de l'Ouvrage :	Millennium Challenge Account - Bénin II
Langue d'origine :	Français
Information de Contact Adresse :	Gabriel DEGBEGNI Coordonnateur National Millennium Challenge Account - Bénin II 95, rue 5073, Zongo Nima Immeuble Kouglénou, 3ème étage Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou, République du Bénin
Email :	info@mcabenin2.bj
Site Web :	http://www.mcabenin2.bj
Type de marchés :	Services Non Consultants
Code du marché :	90700000 : Services relatifs à l'environnement 90500000 : Services liés aux déchets et aux ordures

1. Le Millennium Challenge Corporation («MCC») et le Gouvernement du Bénin («Gouvernement» ou «GdB») ont signé un Compact Millennium Challenge Account («Compact») visant une aide du Millennium Challenge Account d'environ 375 000 000 Dollars US («Financement MCC») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Bénin. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA - Bénin II) («Entité MCA»), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par le présent Appel d'Offres (AO). Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.
2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet « Réformes des Politiques et Renforcement Institutionnel » ; (ii) Projet « Production d'Electricité » ; (iii) Projet « Distribution d'Electricité » ; et (iv) Projet « Accès à l'Electricité Hors Réseau ». L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté sur une période de cinq années après l'entrée en vigueur. Le Compact énergétique du Bénin est entré en vigueur le 22 juin 2017. Cet avis s'inscrit dans le cadre de la Performance Environnementale et Sociale du Compact du Bénin.
3. Cet AO est conforme à l'Avis Général de Passation de Marché (Compact) N°9 qui a été publié sur dgMarket le 30 juin 2020, dans UN Development Business (« UNDB ») le 1^{er} juillet 2020, sur le site Internet de MCA - Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 30 juin 2020 et dans la presse locale « La Nation » et « Le Matinal » les 06 et 09 juillet 2020.
4. MCA - Benin II agissant au nom du Gouvernement du Bénin invite les soumissionnaires qualifiés à lui soumettre leur meilleure offre pour la « Sélection d'un Prestataire de Services pour la gestion des déchets identifiés par l'étude Hazardous Materials, Lot B ». Une description détaillée des prestations est donnée dans les Exigences de l'Acheteur qui figurent dans le Volume II du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).
5. L'Appel d'Offres est ouvert à toutes les entités éligibles (« Soumissionnaires ») qui souhaitent remettre une offre.
6. Les Services autres que Services de Conseil et le Contrat à attribuer sont constitués des différentes tâches ci-dessous :
 - Tâches de base : Gestion des matières dangereuses, des déchets industriels banals issus des travaux réalisés dans le cadre du Programme MCA-Bénin II ;
 - Tâches optionnelles (si MCA-Benin II décide de les exercer) :
 - o Option 1 : Services additionnels de prélèvements, échantillonnages, analyses, diagnostics, vidanges, conditionnement en fûts ou citerne mobile, retrofitting ;
 - o Option 2 : Services de diagnostic amiante et de gestion des matériaux contenant de l'amiante ;

- Option 3 : Services de récupération et conditionnement en bonbonne de gaz SF6.
7. Un Soumissionnaire sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Prix (SBQP) dans le cadre des procédures d'Appel d'Offres comme décrit dans les Sections respectives du DAO. Les soumissionnaires sont avisés que ces procédures sont régies par les Directives de Passation de Marchés du programme de MCC (PPG), qui peuvent être consultées sur le site Web du MCC : www.mcc.gov.

8. Les Soumissionnaires intéressés à soumettre une offre doivent exprimer leur intérêt en envoyant un courrier électronique comprenant leurs coordonnées complètes au point de contact qui figure ci-après :

Agence de Passation des Marchés de MCA-Bénin II,
info-benin@charleskendall.com

9. Le DAO comprend les sections suivantes : **PREMIÈRE PARTIE - SOUMISSION DES OFFRES ET PROCEDURES DE SELECTION, Section I - Instructions aux Soumissionnaires (« IS »)** : Cette section fournit des informations pour aider les Soumissionnaires potentiels à préparer leurs Offres; elle décrit également la soumission, l'ouverture, l'évaluation des Offres ainsi que l'adjudication du Contrat ; **Section II Données Particulières de l'Appel d'Offres (« DPAO »)** : Cette section comporte les exigences particulières propres à chaque passation de marchés et vient compléter les informations qui figurent à la Section I - Instructions aux Soumissionnaires ; **Section III - Qualification et Critères d'évaluation** : Cette section précise les qualifications exigées du Soumissionnaire pour exécuter le Contrat ainsi que le processus pour déterminer l'Offre ayant la note technique et financière combinée la plus élevée ; **Section IV - Formulaire de soumission de l'Offre Technique et de l'Offre Financière** : Cette section comporte les formulaires qui doivent être complétés par les Soumissionnaires et soumis dans le cadre de leur Offre ; **DEUXIÈME PARTIE – EXIGENCES DE L'ACHETEUR, Section V - Calendrier des activités** : Cette section V contient la liste détaillée de Services autres que Services de Conseil, les Calendriers de livraison et d'exécution ainsi que les Spécifications techniques qui décrivent les Services autres que Services de Conseil à fournir ; **TROISIÈME PARTIE – CONDITIONS DU MARCHÉ ET FORMULAIRES CONTRACTUELS, Section VI - Notifications d'adjudication du Contrat et l'Accord Contractuel** : Cette section comporte les notifications à envoyer au Prestataire de Services et l'Accord à conclure entre l'Entité MCA et le Prestataire de Services ; **Section VI - Conditions Générales du Contrat (« CGC »)** : Cette section comporte les clauses des Conditions Générales du Contrat ; **Section VIII - Conditions particulières du Contrat (“CPC”)** : Cette section contient le formulaire comprenant les Clauses contractuelles qui complètent les CGC et qui doivent être respectées par l'Entité MCA pour chaque passation de marchés de Services autres que Services de Conseil. Cette Section comprend également une annexe (Annexe A : Dispositions complémentaires) comprenant des dispositions faisant partie intégrante des obligations qui incombent au Gouvernement et à l'Entité MCA en vertu des dispositions du Compact ; **Section IX - Annexes au Contrat** : Cette Section comporte les formulaires qui seront complétés après l'adjudication du Contrat au Soumissionnaire retenu.
10. Un Webinaire sera organisé comme indiqué dans la Fiche de Données de l'Appel d'Offres (« FDAO »), Section II du DAO. La participation n'est pas obligatoire mais elle est

fortement recommandée à tous les soumissionnaires intéressés ou leurs représentants.

11. Seules les offres électroniques seront acceptées conformément à la clause IS 24 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.
12. La date limite de soumission des offres est fixée au **20 Août 2020 à 15 h 00**, heure locale de Cotonou, Bénin. Les offres soumises au-delà du délai limite ne seront pas prises en considération. Veuillez noter que la capacité de la bande passante Internet déterminera la vitesse à laquelle les offres seront téléchargées via le lien de demande de fichier. Les Soumissionnaires sont donc invités à lancer le processus de téléchargement de leurs Offres via le lien de demande de fichier en temps utile avant la date limite de soumission des offres.

Adresse de MCA-Bénin II :

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Benin II),
Attention : Agent de Passation des Marchés,
95, rue 5073, Zongo Nima
Immeuble Kouglénou, 3^{ème} étage,
Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie Territoriale de
Gendarmerie du Littoral
Email : info-benin@charleskendall.com



Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National